TARIF DE PRISE EN CHARGE TVA 8,0% exclue **CHF / tonne**

- Toutes matières organiques jusqu'à 25 cm Ø, selon liste des produits admissibles **134.00**

- Branches et déchets de taille propre à partir de **5 cm Ø et au maximum 25 cm Ø, sans matière organique !** **90.00**

- Troncs, racines et souches **140.00**

- Prix forfaitaire de 1 à 150 kg **23.15**

PRIX DE VENTE TVA 2,5% exclue

Produits			
	kg / m³ env.	**Prix par to**	**Prix par m³**
Terreaux de compost Bio Terrakom 20mm	**800 kg**	**63.00**	**52.00**
Terreaux pour gazon / Herbakom	**1'080 kg**	**80.00**	**86.50**
Copeaux de bois	**300 kg**		**41.50**

Terreaux de gazon et de compost, pour plus de 10m³ sur commande.

Big Bag

- Uniquement sur commande.Majoration pour le Big Bag, par unité CHF 20.00
Remplissage, par unité CHF 20.00
TVA exclue Totale, par unité **CHF 40.00**

CONDITION DE VENTE

- Les prix de vente par m³ s'entendent chargés dans l'enceinte de la Müve SA à Bienne.
- Paiement à 30 jours net dès la date de facturation. Les déductions non justifiées seront débitées.
- Toutes modifications de prix demeurent réservées.
- Les montants jusqu'à Frs. 50.00 se paient comptant.
- L'acheteur et le livreur confirment l'achat, respectivement la vente par leurs signatures sur le bulletin de pesage ou le bulletin de livraison.

Teneur moyenne du compost en substances nutritives :

- Azote (N - total)	3.0 - 5	kg/m³	substance fraîche
- Phosphore	1.2 - 3	„	„
- Potassium	2.0 - 4	„	„
- Magnésium	1.7 - 2	„	„
- Calcium	20.0 - 30	„	„

Fertiliser et activer avec le compost

Un bon compost va favoriser:

- un sol de jardin riche en humus, présentant une structure légère et grumeleuse
- la vie du sol et de ce fait augmente sa fertilité
- l'apport en éléments nutritifs et oligo-éléments pour les plantes
- le maintien de la couche d'humus et empêcher l'érosion
- la croissance et la santé des plantes

Recommandations d'applications:

- cultures à besoins élevés: 4 – 6 litres de compost par m² et an
- cultures à besoins moyens: 2 – 3 litres de compost par m² et an
- cultures à besoins faibles: 1 – 2 litres de compost par m² et an
- application maximum : 10 litres de compost par m² et an

Cultures		
besoins élevés	**besoins moyens**	**besoins faibles**
Toutes sortes de choux, céleris, pommes de terre, tomates, racines rouge, côtes de bettes.	Salades pommées, endives, poireaux, radis blancs, asperges, scorsonères, épinards, oignons, concombres, courgettes, rhubarbes, fleurs coupées, roses, fruits à baies, fraises, gazon.	Haricots, petits pois, pois mange-tout, poivrons, radis roses, arbres fruitiers, arbuste, arbrisseaux, buissons, vigne, gazon naturel, prairie naturelle.

Distribuez le compost de manière uniforme sur les plates-bandes. Répandez le compost dès le printemps jusqu'en été si possible. Incorporez le dans la couche superficielle. Afin de garantir un apport en Azote suffisant ajoutez des copeaux ou poudre de corne à raison d'un gobelet de joghourt pour 10 m² ou un autre engrais riche en Azote.

Le compost: La thérapie pour nos terres

Liste des intrants pour installations de compostage

Matières premières des centres de collecte communaux
Déchets verts avec épluchures
Marc de café, de thé avec filtres
Fumier d'animaux, sans litière de chien ou de chat

Intrants provenant de l'horticulture et de l'entretien de paysage
Déchets de taille d'arbres, d'arbustes ou de vignes, max. 25 cm de diamètre
Fleurs et plantes en pots, sans pot en plastique et argile
Déchets de jardin, feuilles
Herbe, foin, regain et herbe coupée en général (terrains de golf, réserves naturelles, marais, etc.)
Néophytes invasives selon liste noire http://www.cps-skew.ch/français/liste_noire
Tontes de gazons
Mauvaises herbes
Terreau usagé issu de la culture de plantes en pots
Souches, racines, écorces, sciures et copeaux de bois. Uniquement le bois à l'état naturel et non traité chimiquement. **Cendres exclues** !
Plantes aquatiques, roseaux, sans néophytes envahissants, s'il existe des risques de dissémination. http://www.cps-skew.ch/français/liste_noire

Intrants provenant de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture
Vieux pain, déchets de boulangerie, de confiserie, reste de pâte et de farine
Drêche de bière, de malt, de houblon (ainsi que leurs germes, poussières, lie et boue)
Substrat de culture de champignons de Paris et autres champignons comestibles
Résidus et rebus de récoltes (herbes, grains, tubercules, racines, paille, etc.) défauts de production.
Fibres de cotons brut, bois, sisal, chanvre, etc.
Déchets de fruits et légumes (fruits et légumes gâtés, déchets de tri et de préparation) oranges, citrons, bananes, ananas, etc.
Ecorces, matières ligneuses résultant du déchiquetage, sciure. Uniquement de bois naturel non traité, sans peinture, produits d'imprégnation. **Cendres exclues !**
Déchets herbacés de betteraves sucrières et fourragères
Fumier d'animaux (cirques, zoos, écuries en dehors du recensement agricoles), animaux domestiques sans litière de chien ou chat
Marc de fruits, de vin, de céréale, de chicoré, reste de condiments
Semences et plants

Toutes matières ne figurant pas sur la liste, ne seront acceptées qu'après accord préalable !

BEROM SA
compostage
Rte de Port 44b
2555 Brügg
TEL. 032 365 36 46

BEROM SA
compostage
Rue des Grands-Prés 14
2854 Bassecourt
TEL. 032 422 05 55

E-Mail: info@berom.ch
www.berom.ch

Lieu de prise en charge et de vente

Site MÜVE SA, Bienne

Liste de prix 2017

HEURES D'OUVERTURE

1er janvier - 31 décembre 2017
07.30 - 11.45
13.15 - 17.00
Samedi 08.00 - 12.00
Samedi pas de vente